

Le projet éducatif de l'enseignement communal athois se veut être une démarche en vue d'améliorer constamment la qualité de l'intervention des équipes éducatives dans le développement de chaque enfant.

Il veut répondre à la question fondamentale :

Quelle école ? Pour quel adulte, pour quelle société ?

L'école a pour mission d'apprendre, d'apprendre à apprendre, d'apprendre à être, dans le respect des programmes, des matières et des socles de compétence.

Les trois objectifs généraux pour notre enseignement :

- promouvoir le développement de la personne de chacun des élèves, en développant la confiance en soi, l'autonomie, la tolérance et la solidarité envers les autres ;
- aider les jeunes à prendre une place active dans la vie économique, en les guidant dans la construction de leur savoir ;
- amener les jeunes à être des citoyens responsables dans une société libre, en favorisant l'apprentissage des responsabilités sociales et en pratiquant la démocratie à l'école.

Principe de base : EGALITE DES CHANCES

L'école offre à chaque enfant des chances égales d'y être éduqué, instruit, et formé, ce n'est pas seulement à l'entrée qu'il faut poser l'égalité, c'est aussi à la sortie. C'est donc l'égalité des

résultats qu'il faut viser.

VALEURS 1) Valeurs morales : respect des autres en tant que personnes, accueil du pluralisme culturel et justice sociale. 2) Valeurs sociales et intellectuelles : aider chaque enfant à devenir le citoyen actif d'une démocratie, conscient de ses droits, ses libertés et ses devoirs. Notre enseignement se doit d'encourager l'autonomie, l'esprit critique et la prise de décision. 3) Valeurs affectives : climat chaleureux, ouverture au monde 4) Valeurs culturelles : souci d'une langue correcte, goût du patrimoine, respect de l'environnement. 5) Valeurs esthétiques : sens du beau, goût personnel. 6) Valeurs matérielles : sens de la gestion.

Voté à l'unanimité par le conseil communal en séance du 30 septembre 1996.